

Arrêté nommant les membres du Conseil notarial

Le Conseil d'État de la République et Canton de Neuchâtel,

vu l'article 19 de la loi sur le notariat (LN), du 26 août 1996 ;

sur la proposition du conseiller d'État, chef du Département de la justice, de la sécurité et de la culture,

arrête :

Article premier Sont nommés membres du Conseil notarial pour la période législative 2017 à 2021 :

Me Nicholas Schaer, notaire à Neuchâtel, président

Me Olivier Jacopin, notaire à Saint-Aubin, vice-président

Me Christine Ramseier, notaire à Neuchâtel

Me Pierre-Alain Léger, notaire à Marin-Epagnier

Me Gérard Bosshart, notaire à La Chaux-de-Fonds

Art. 2 ¹Le présent arrêté entre en vigueur avec effet immédiat.

²Il sera publié dans la Feuille officielle.

Neuchâtel, le 26 juin 2017

Au nom du Conseil d'État :

Le président,
L. FAVRE

La chancelière,
S. DESPLAND